

N°845

19 Jan. 2022
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Bonne année et bonnes mobilisations !

L'Union Fédérale des Cadres de la CGT-FAPT vous présente ses meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Paix pour vous et vos proches. Dès janvier les revendications sont bien présentes et les cadres sont partie prenante de ces revendications. Car, personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie. Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions, les aides et allocations continuent de stagner voire de baisser au regard de l'inflation et de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public. Si, dans certains secteurs et entreprises des mobilisations et des négociations permettent d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent les négociations sont au point mort et les propositions des employeurs loin du compte. Sans augmentation du point d'indice et du SMIC il n'y aura aucune avancée pour les salariés dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum et pour les cadres dans la revalorisation de leur positionnement dans l'architecture salariale. Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL s'opposent au maintien de la réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD, une porte ouverte à la précarité ! Ces mêmes syndicats soutiennent les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines à venir pour exiger des augmentations collectives de salaires et défendre les emplois et conditions de travail. Ils appellent à une journée de mobilisation interprofessionnelle pour les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022 !



Branche Poste

Toujours un cadre de trop !

Les cadres des CODIR sont particulièrement visés par la nouvelle réorganisation concoctée par La Poste sous la pression de son actionnaire principal, la CDC. Au prétexte de coller plus du terrain et de limiter l'impact des variations de flux, la direction envisage de fusionner les PPDC et ainsi de diviser le nombre de cadres par deux. Les cadres devront donc repostuler sur leur propre poste. Ceux qui ne seront pas retenus seront poussés à la retraite ou en TPAS, les plus jeunes se voyant attribuer des primettes. C'est comme ça que La Poste remercie ses cadres qui ont voué une vie à La Poste. La CGT ne veut pas, a contrario des autres organisations syndicales, que ce dégraissage se négocie au niveau local. L'Union Fédérale des Cadres CGT FAPT exige un accord national fort ne laissant aucune place à l'arbitraire et garantissant à chaque cadre le maintien dans l'emploi et dans ses compétences.

Exit la résignation

Révolution numérique, bouleversements de l'organisation du travail et du management, relations professionnelles malmenées... nous sommes souvent contraints d'appliquer des décisions qui rentrent en conflit avec nos valeurs et notre éthique. Nos qualifications sont de moins en moins reconnues et notre sur-implication, jugée « naturelle », laisse peu de place à l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Quant au déroulement de carrière, il est une perspective pour le moins aléatoire. Depuis 1975, avec l'Union Fédérale des Cadres CGT, les cadres débattent, participent à ouvrir des perspectives de progrès social, économique et environnemental pour mieux vivre et mieux vivre leur travail. Marre d'être seul ? d'autres questions ? Comme des centaines d'autres, dites « je suis cadre et je me syndique ! »

Branche Télécoms

L'Égalité s'écrit au quotidien

La CGT a signé le 22 décembre, l'Accord 2022-2024 Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes à Orange SA. La signature de La CGT est synonyme d'exigence et de responsabilité, c'est pourquoi nous avons négocié et obtenu des résultats, même si nous sommes conscients du chemin qu'il reste à faire. Parmi les conquises, la 1/2 journée d'ASA pour la rentrée scolaire, le télétravail occasionnel jusqu'au 6 mois de l'enfant, la réaffirmation du temps convenu, le pilotage renforcé du budget de correction des inégalités salariales et des promotions et sa consommation intégrale, des plans d'actions parts variables dans les services commerciaux et l'engagement d'un recrutement à 50% sur tous les métiers (excepté Innovation et Technologie où le taux de féminisation des filières est très bas). Cet accord est un point d'appui pour contribuer à faire vivre l'Égalité au quotidien !

En trompe l'œil

La direction d'Orange s'apprêterait à faire passer de semestrielle à annuelle, la part variable des cadres de l'UES, au nom de la simplification pour les équipes finance, RH et les managers. Cette annualisation serait prévue dès 2022, avec un acompte à hauteur de 40% versé en septembre et le solde en mars de l'année suivante. La direction se réservant le droit de prélever un remboursement sur salaires de l'acompte versé ! Pour La CGT, entre l'affichage et la réalité se posent des questions essentielles comme l'annualisation de l'objectif, car actuellement on peut réussir un objectif à 6 mois avec versement de la part variable et rater les 6 mois suivants. Fixer un objectif annuel doit être réaliste et réalisable, plusieurs facteurs externes peuvent influencer sur le non atteint. S'il s'agit réellement de simplifier, La CGT propose d'intégrer cette part variable au salaire ! Affaire à suivre !



FLASH CADRES



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 30 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : ufc@cgt-fapt.fr



Échos

Mobilisé·e·s !

C'est depuis leur usine qu'elles et ils occupent, pour mettre sous protection leur outil de travail, que les SAM ont adressé leurs vœux pour 2022 à toutes celles et ceux qui les soutiennent. Après être allés manifester devant le ministère de l'économie à Paris, le 12 janvier dernier, l'action se poursuit, après 60 jours d'occupation de l'usine, par un appel à un grand rassemblement, ce samedi 22 janvier à 10h30 devant l'usine SAM. Les fondateurs aveyronnais veulent que l'Etat oblige Renault à respecter ses engagements pour un accompagnement exemplaire (Renault a reçu 5 md€ d'aide pendant la crise) et à trouver un repreneur. Dans le cas contraire, c'est tout le bassin aveyronnais de Viviez/Decazeville qui souffrirait de la situation.

Santé

En colère !

Les personnels de santé et de l'action sociale se sont mis en grève ce 11 janvier, à l'appel de la CGT et de l'intersyndicale. Ce processus de luttes et de contestations a été engagé bien avant la crise sanitaire. Mais les problèmes perdurent avec la dégradation des conditions de travail, les difficultés d'accueil et de prise en charge de la population et la surcharge de travail. La CGT exige une réelle politique en matière d'emploi, une augmentation significative des salaires, la semaine de 32h, une retraite anticipée pour les métiers pénibles mais aussi de donner des moyens au système de santé pour répondre aux besoins de la population. Le décalage est avéré entre le Ségur de la Santé et les besoins des professionnels qui ne se satisfont pas de primes et aspirent à disposer de moyens pour leurs patients.

Non au forfait Urgences !

La CGT lance une pétition contre la création d'un forfait payant pour les passages aux urgences sans hospitalisation. Sa mise en place va concerner 80% des patients qui passent aux urgences. Il remplace l'actuel ticket modérateur laissant à la charge du patient 20 % du coût de ses soins qui seront pris en charge par la complémentaire de santé... Enfin pour ceux qui en ont une. Les malades ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins de ville ou de recours possibles à des soins de proximité, ce qui les obligent à se rendre dans les services d'urgences. C'est tout le sens de la pétition lancée par la CGT contre la mise en place du "forfait urgences" Signer et faites signer ! [Non au « Forfait Urgences » | CGT](#)

International

Contre toutes formes d'injustice

Infatigable combattant de la lutte contre le régime raciste de l'apartheid, l'archevêque Desmond Tutu parlait de « système le plus vicieux inventé par l'homme depuis le nazisme ». L'apartheid a longtemps bénéficié de la complaisance voire du soutien de grands pays occidentaux et de leurs multinationales et, aussi, de relais politiques notamment dans l'extrême droite française. Rappelons que Desmond Tutu gardait espoir, « L'histoire nous a montré que quand des êtres humains rassemblent leurs forces pour défendre une cause juste, rien ne peut leur résister » C'est la mémoire de cet homme, porté par ce souffle d'humanisme et de lutte contre toutes les formes d'injustice, que la CGT entend honorer, celle d'un combattant obstiné contre l'apartheid, contre le racisme et contre toute forme d'exploitation et de ségrégation. À l'heure où le fascisme, le racisme et l'homophobie se banalisent, ses combats demeurent les nôtres.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Intervenir sur les aides publiques

Plus 29% sur un an, du jamais vu depuis plus de 20 ans ! La confiance retrouvée des actionnaires s'explique avant tout par le déblocage des milliards d'aides publiques. La plupart des aides du printemps 2020 (prêts garantis, exonérations de cotisations, chômage partiel) ciblaient le secteur privé (et donc aussi les PME), les milliards d'euros dégagés depuis, pour les plans de relance, bénéficient très majoritairement aux grandes entreprises, de même que les achats de titres financiers par les banques centrales. Un scandale dénoncé par la CGT, qui réclame une réorientation et un conditionnement des aides publiques à l'intérêt général, en donnant la priorité aux dimensions sociales (emploi et situations de travail) et environnementales.

Luttes

Des moyens !

Les personnels de la communauté éducative se sont mis en grève, le 13 janvier, à l'appel de la CGT, de la quasi-totalité des organisations syndicales, des organisations lycéennes et de parents d'élèves, pour faire entendre leur colère, pour avoir les moyens de fonctionner en toute sécurité et pour obtenir une politique cohérente de protection et de prévention, à la hauteur des enjeux sanitaires, scolaires et sociaux. Cela passe par une autre gestion de la pandémie à l'École, par des moyens et protections pour faire face à la crise, par l'élaboration d'un protocole viable qui ne mette pas en difficulté les personnels sur la gestion des cas positifs ou contacts et des campagnes de tests préventifs, par la dotation d'équipements de protection et, surtout, par l'attribution des moyens humains nécessaires. N'ayant pas été entendus, les personnels de l'éducation ont renouvelé leur mobilisation le 20 janvier !

Revaloriser les salaires !

Les salariés et retraités du secteur de l'énergie ont décidé de se battre par la grève, ce 25 janvier voire les jours suivants dans le cas où leurs revendications ne seraient pas entendues, pour un service public de l'énergie mais aussi pour leurs salaires et pensions. Depuis bientôt 10 ans, les salaires ne suivent pas l'inflation, les personnels réclament une augmentation de 10 %, ce qui serait une juste reconnaissance de leur engagement passé, présent ou à venir. La CGT avec une représentativité de 40% dans la branche des industries électriques et gazières, précise que les perturbations qui pourraient survenir dans les entreprises, seraient de la responsabilité des directions sourdes aux justes revendications des salariés et retraités.

Égalité

Féministe l'Europe ?

Le 18 janvier, le parlement européen a élu comme présidente, une députée maltaise, Roberta Metsola, 3^{ème} femme après les Françaises S. Veil et N. Fontaine. Ce choix interroge car choisir une femme qui assume s'opposer au droit à l'IVG, 4 décennies après Simone Veil et au moment où les Femmes polonaises mènent un combat acharné contre les mesures prises par le gouvernement conservateur de Varsovie, qui les privent de l'accès à l'IVG s'apparente à de la provocation ! Mais Roberta Metsola s'est aussi abstenue, en septembre 2021, lors du vote d'une résolution contre les violences faites aux femmes. C'est dans ce contexte que le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes doit organiser un colloque, le 2 mars pour dégager les enjeux prioritaires de l'UE pour l'égalité entre F/H et les droits des femmes et viser à identifier les contours d'une future Europe féministe...